

## POL 4483 – Pouvoir & Politique en Afrique

Horaire du cours : Lundi matin, 9h30 / 12h30

Contact de l'enseignant : [klingschmitt.nicolas@uqam.ca](mailto:klingschmitt.nicolas@uqam.ca)

Rencontres pédagogiques :

Sur rendez-vous (au département ou via Zoom) les lundis et jeudis après-midi.

### MOT DE BIENVENUE

Bienvenue au sein du cours « Pouvoir et politique en Afrique » !

Il s'agit de ma toute première charge de cours à l'UQAM. Je suis candidat au doctorat, inscrit au département de science politique depuis l'automne 2019, et j'espère (enfin !) déposer et soutenir ma thèse sur l'autonomie de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine à l'horizon de l'été 2024. Certain-es d'entre vous m'ont peut-être déjà eu comme auxiliaire d'enseignement dans un POL1400, POL5510, POL5521 ou POL5410. Si c'est le cas, je suis heureux de vous retrouver !

Que vous ayez déjà une bonne perspective de la géopolitique du continent, des systèmes politiques de ses États, ou que vous n'ayez aucune idée de ce qui vous attend, l'objectif est que vous puissiez approfondir vos connaissances des différentes dynamiques et formes de pouvoir associées à « l'Afrique ». Appréhender « l'Afrique » comme un bloc uniforme serait un non-sens, et l'intitulé du cours, relativement englobant, laisse entendre une exhaustivité qui peut sembler peu réaliste. Il n'est clairement pas possible de couvrir en une session toutes les formes de pouvoir et toutes les dimensions du politique dans l'ensemble des régions africaines.

Il est également à noter que notre cours, de 9h30 à 12h30 tous les lundis, sera amputé de plusieurs jours fériés, mais je suis certain que ce n'est pas une des raisons qui vous a motivé-e à choisir ce cours...

« *Ce qui compte, c'est que vous ayez un intérêt pour le sujet du cours et que vous soyez motivé-e à en apprendre davantage* » (Barthe, 2020).



« Karibu », bienvenue, en Swahili.

Ambassade du Kenya à Addis-Abeba, août 2023

## OBJECTIFS DU COURS

Raisonnement, mon but est de vous offrir des bases solides et clés de lecture permettant de comprendre les dynamiques politiques et géopolitiques contemporaines qui traversent le continent africain, les points communs et les particularismes de ses États, leurs relations, et la place des acteurs politiques africains sur la scène internationale. Le projet pédagogique du cours est de solliciter et d'affiner vos compétences d'analyse, de synthèse, et votre esprit critique. Par conséquent, vous n'aurez pas d'examen écrit en classe, mais plutôt des travaux de recherche et des séances de cours interactives axées sur l'échange (constructif !).

Ce cours abordera les représentations de « l'Afrique » dans les médias, l'histoire des perceptions occidentalocentrées du continent, les combats pour l'indépendance, ses économies politiques, les systèmes politiques de ses États à l'échelle locale et nationale, leurs principaux enjeux sécuritaires et environnementaux, les dynamiques de conflits et d'intégration, l'idéologie panafricaniste et l'agentivité des États africains dans les relations internationales.

Des personnes dont les recherches sont centrées sur des thèmes du cours interviendront lors de certaines séances en format « conférence », au cours desquelles vous pourrez les interroger sur leurs expériences et connaissances et échanger avec elles.

Le contenu du cours est décomposé en 10 thèmes complémentaires, chaque séance correspondant à un thème différent, afin d'offrir un panorama le plus large possible des enjeux politiques et de puissance contemporains qui traversent les États, les régions et les mentalités du continent.

Au moment d'écrire ces lignes depuis Addis-Abeba, toutes les chaînes d'information relaient le coup d'État au Niger, s'alarmant sur la situation sécuritaire préoccupante de la région, la fragilité de certains de ses gouvernements, le rôle des puissances étrangères russes, américaines et françaises, et la réaction de la CEDEAO ainsi que du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine.

Autant d'éléments que l'on retrouvera parmi les différents thèmes que nous allons pouvoir aborder au fil de la session.

## ÉVALUATION

L'évaluation des acquis du cours est conçue en quatre actes complémentaires :

1/ **Cinq questionnaires à choix multiples**, comprenant six questions chacun.

Ces questionnaires seront rendus accessibles sur Moodle toutes les deux séances, et leurs questions couvriront les thèmes et les lectures obligatoires de deux séances. Ils visent à s'assurer que les fondamentaux de chaque thème sont acquis. Ils pourront être complétés jusqu'au 18 décembre. *Chaque question vaut 1%.*

## **2/ Quatre préparations et compte-rendus de discussions** sur les textes et thèmes du cours

A l'occasion de cinq séances, la classe sera répartie en petits groupes de discussion qui échangeront sur les lectures obligatoires de la séance ainsi que sur des questions de réflexion critique en lien avec les thèmes abordés. Afin de s'assurer que vous aurez préparé la discussion, vous devrez déposer sur Moodle au plus tard la veille du cours un document d'environ une demi-page résumant les principaux arguments qui ressortent, selon vous, des lectures obligatoires. Lors de la séance du cours, à la fin des débats en groupe, vous rédigerez avec votre groupe de discussion une demi-page de « bulletpoints » résumant vos visions communes et vos désaccords sur le sujet abordé.

Un guide sera disponible sur Moodle pour indiquer plus précisément la forme et les éléments attendus de ces préparations et compte-rendus de discussion.

*La demi-page de préparation déposée sur Moodle au préalable est notée sur 3%, la demi-page de bulletpoints post-discussion, rendue à la fin de la séance du cours, est notée sur 2%.*

## **3/ Trois dossiers thématiques** à réaliser en binôme sur votre pays

Au début de la session, vous aurez à choisir parmi une liste préétablie de pays du continent (disponible sur Moodle après la première séance du lundi 11 septembre). Vous serez répartis en binômes sur chacun de ces pays et pourrez donc rendre un travail pour deux à chaque fois.

Vous aurez à rendre trois fois dans la session des « dossiers thématiques » sur le pays que vous aurez préalablement choisi, ces dossiers reprenant les thèmes abordés en cours. L'objectif est de mettre en pratique les concepts et éléments saillants vus lors des séances magistrales en sollicitant vos capacités de recherche, de réflexion et de synthèse. Chaque rendu devra faire 1500 mots (environ). Les trois dossiers seront à déposer sur Moodle le 2 octobre, le 6 novembre et le 27 novembre.

Des guides seront disponibles sur Moodle pour indiquer plus précisément le contenu attendu pour chaque dossier thématique à remettre pendant la session, le format des citations, de la bibliographie et la mise en page du document.

*Chaque dossier-thématique sera noté sur 10%.*

## **4/ Une note politique** comme travail final individuel de session

En lien avec le pays que vous aurez choisi initialement et en complément de l'expertise que vous aurez eu l'occasion de développer à travers vos trois dossiers thématiques rendus pendant la session, votre travail final de session, votre travail de session sera une note politique.

Votre objectif sera de développer, à l'aide de votre réflexion personnelle, des connaissances accumulées avec les dossiers thématiques et le contenu vu en cours ainsi que les débats auxquels vous aurez pris part, un ensemble de recommandations politiques destinées au gouvernement du

pays que vous avez choisi, ou d'une institution publique locale, régionale ou continentale, sur le ou les thèmes (vus en cours) de votre choix. La note politique devra faire environ 2500 mots.

Un guide sera disponible sur Moodle pour indiquer plus précisément le contenu attendu de cette note politique (ainsi que sa mise en page, le format des citations et de la bibliographie) à remettre à la fin de la session, le lundi 18 décembre.

### PONDÉRATION ET DATES DE REMISE DES TRAVAUX ÉVALUÉS

Type d'évaluation	5 Questionnaires de 6 Questions à Choix Multiple (QCM) (6)	Préparations et comptes-rendus des discussions sur les textes / débats à l'oral (4 rendus, Une demi-page chaque)	Dossiers thématiques (3 rendus, 1500 mots max chaque) en binôme	Rendu de fin de session : Note politique individuelle (2500 mots max)
Date(s)	QCM 1 disponible à partir du 25 /09 QCM 2 disponible à partir du 16/10 QCM 3 disponible à partir du 06/11 QCM 4 disponible à partir du 20/11 QCM 5 disponible à partir du 04/12	25 septembre, 2 octobre, 30 octobre, 13 novembre	1 <sup>er</sup> dossier thématique : 2 octobre  2 <sup>e</sup> dossier thématique : 6 novembre  3 <sup>e</sup> dossier thématique : 27 novembre	18 décembre
%	5x6% = 30 %	4x5% = 20 %	3x10% = 30%	20%

*NB : Possibilité de crédit bonus pour la participation à des activités hors-classe en lien avec les thèmes du cours (conférences, lectures, documentaires visionnés...) sur présentation d'un court compte-rendu (300-500 mots), sur base du volontariat.*

## PROGRAMME DES SÉANCES

Date	Séance	Thème(s) et objectifs de la séance	Activités	Lectures en gras = obligatoires en italique = facultatives
Lundi 11 septembre	0	Présentation du cours, thèmes abordés, modalités et entente d'évaluation	<i>Choix du pays disponible sur Moodle</i>	<b>Ce syllabus</b>
Lundi 18 septembre	1	<b>Comment penser et comprendre les Afriques ? Outils ontologiques et historiographie</b> <i>Connaitre l'existence d'une riche histoire pré coloniale et l'importance de ses patrimoines, comprendre l'impact des systèmes coloniaux, appréhender les représentations de l'Afrique dans la géopolitique et les médias</i>		<i>Gazibo, M. « Questions de méthode » (28p)</i> <i>Blanchard, P. « Il faut décoloniser les imaginaires » (11p)</i>
Lundi 25 septembre	2	<b>Quelle indépendance et à quel prix ? Qu'est-ce que le panafricanisme ?</b> <i>Distinguer les combats pour l'indépendance dans les différents territoires colonisés, l'héritage de ses frontières, comprendre l'importance de la guerre froide dans ce contexte, maîtriser les fondements du panafricanisme</i>	<i>QCM 1 disponible sur Moodle</i> <b>1<sup>e</sup> discussion en groupes</b>	<b>Boukari-Yabara, A. « Le panafricanisme, une histoire vagabonde » (11p)</b> <b>Boukari-Yabara, A. « <a href="#">Le panafricanisme est une vision de la libération du continent africain</a> »</b>
Lundi 2 octobre	3	<b>Démocratie ou néopatrimonialisme ? Formes de l'État et régimes africains</b> <i>Connaitre les structures générales et les faiblesses des institutions publiques des États, appréhender les logiques de bonne gouvernance ainsi que les pratiques autoritaires et la corruption.</i>	<b>2<sup>e</sup> discussion en groupes</b>  <b>Rendu du 1<sup>er</sup> dossier thématique</b>	<b>Gazibo, M. « L'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale » (28p);</b>  <b>Keneck-Massil, J. « Comment améliorer les institutions des États africains » (5p)</b>  <i>Tschiyembe, M. « La science politique africaniste et le statut théorique de l'État africain : un bilan négatif » (24p);</i>
<i>Lundi 9 octobre</i>		<i>Férié, congé de l'Action de Grâce</i>		

Date	Séance	Thème(s) et objectifs de la séance	Activités	Lectures en gras = obligatoires en italique = facultatives
Lundi 16 octobre	4	<b>Quelle place pour les pouvoirs traditionnels et religieux ? Les différentes formes du pouvoir dans l'État</b> <i>-Intervenant : Younouss Mohamed</i> <i>Distinguer les particularismes de plusieurs types de pouvoir (local, religieux, traditionnel) dans les sociétés africaines et leur superposition avec l'État.</i>	<i>QCM 2 disponible sur Moodle</i>	<i>Foucher, Smith, « Les aventures ambiguës du pouvoir traditionnel dans l'Afrique contemporaine » (13p)</i>
<i>Lundi 23 octobre</i>		<i>Congé - Semaine de lecture</i>		
Lundi 30 octobre	5	<b>Comment s'intégrer au système économique mondial sans le subir ? L'économie politique africaine</b> <i>Saisir les dynamiques des politiques économiques africaines depuis la deuxième moitié du XXe siècle, appréhender les spécificités des économies locales (économie informelle, tontines...), et distinguer les théories de la dépendance, du développement et du post développement.</i>	3 <sup>e</sup> discussion en groupes	<b>Berrou, Eekhout, « L'économie informelle : un défi au rêve d'émergence des économies africaines ? » (23p)</b>  <b>Nubukpo, K. « Le Franc CFA, un frein à l'émergence des économies africaines ? » (10p)</b>  <i>Wallerstein, I. « L'Afrique et l'économie-monde », (14p)</i>
Lundi 6 novembre	6	<b>Africa Unite ! Quels rôles pour l'Union Africaine et les Communautés Économiques Régionales dans l'intégration panafricaine ?</b> <i>Appréhender les mécanismes d'intégration économique, monétaire, juridique, et leur niveau d'avancement dans différentes régions ainsi qu'à l'échelle du continent.</i>	QCM 3 disponible sur Moodle <b>Rendu du 2<sup>e</sup> dossier thématique</b>	<i>Allali, S. « L'évolution de la notion d'intégration régionale : focus sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine » (12p)</i>
Lundi 13 novembre	7	<b>Est-ce que les réponses africaines aux problèmes sécuritaires africains fonctionnent ?</b> <i>Cerner la structure de l'Architecture de Paix et de Sécurité Africaine. Comprendre les enjeux de prévention, de gestion et de résolution des conflits et l'agentivité des États africains, jusqu'au Conseil de Sécurité de l'ONU. Saisir les particularités des réponses aux coups d'États contemporains.</i>	4 <sup>e</sup> discussion en groupes	<b>Makita-Kongo, C. « La contribution de l'Union Africaine à la restauration de l'ordre constitutionnel des États en crise » (17p)</b>  <b>Munenge, Murhula. « Le CPS de l'UA et le CSNU : subsidiarité,</b>

Date	Séance	Thème(s) et objectifs de la séance	Activités	Lectures en gras = obligatoires en italique = facultatives
				<b>concurrence ou complémentarité d'action en Afrique ? » (26p)</b>
Lundi 20 novembre	8	<b>Comment fonctionnent les groupes armés terroristes ? Conflits transfrontaliers et violence politique</b> <i>-Intervenant : Dr Falk Petegou</i> <i>Cerner les principaux types de conflits et les théories explicatives qui les accompagnent (« ressource curse », « failed states » ...). Comprendre les objectifs, les moyens d'action, les stratégies de recrutement et l'idéologie des groupes extrémistes à travers le cas de Boko Haram.</i>	QCM 4 disponible sur Moodle	<i>Gazibo, M. « L'instabilité en Afrique et ses principaux déterminants » (20p)</i>
Lundi 27 novembre	9	<b>Égypte, Nigéria, Éthiopie ou « Françafrique, Chinafrique... » Qui sont les hégémons régionaux et mondiaux en Afrique ?</b> <i>Déterminer les enjeux de leadership régional, les dynamiques de puissance, identifier les hégémons politiques continentaux. Avoir une vue d'ensemble des politiques étrangères des principales puissances mondiales vis-à-vis du continent africain.</i>	<b>Rendu du 3<sup>e</sup> dossier thématique</b>	
Lundi 4 décembre	10	<b>D'où vient la batterie de mon laptop ? Enjeux géoéconomiques : Extraction de ressources et changements climatiques</b> <i>Intégrer les enjeux géoéconomiques à l'analyse des dynamiques politiques du continent, mettre en lumière les stratégies d'adaptations à l'urgence climatique et les initiatives de protection de l'environnement africain.</i>	QCM 5 disponible sur Moodle	<i>Bassou A. « Ressources naturelles et réalités géopolitiques de l'Afrique » (10p)</i>
Lundi 11 décembre	11	<b>Comment analyser et influencer les décisions politiques en Afrique ?</b> <i>Préparation en classe de la note politique.</i>	Méthodologie et recherche en groupes informels	
Lundi 18 décembre	12	<b>Rendu du travail de session (dépôt sur Moodle, date limite 18 décembre à 23h59 heure de Montréal)</b>		

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Toutes les lectures et ressources audiovisuelles pédagogiques obligatoires seront disponibles sur Moodle.

**Il n'y a aucun ouvrage ni support quelconque à acheter en prévision du cours.**

NB : Les lectures marquées comme « obligatoires » dans le tableau du programme des séances sont données dans le présent syllabus à titre indicatif (lors de l'élaboration du plan de cours), mais pourront être modifiées au fil de la session en fonction du respect du programme initialement prévu, et de l'évolution de l'actualité en lien avec les différents thèmes abordés. Dans ce cas, vous en serez évidemment averti-e au préalable et le contenu sera mis à jour sur Moodle.

Voici les ouvrages principaux ayant structuré le contenu du cours qui vous sera présenté. Certains de leurs chapitres seront disponibles en PDF sur Moodle et seront mobilisés dans le cadre des lectures obligatoires.

*GAZIBOU Mamoudou, « Introduction à la politique africaine », 2<sup>e</sup> édition, Presses de l'Université de Montréal, 292p.*

*MANDÉ Issiaka, ROCH François, « Afrique et développement », 2016, Éditions Riveneuve, 468p.*

*REID Richard, "A history of modern Africa : 1800 to the present", 3<sup>e</sup> edition, Wiley Blackwell, 443p.*

*FALOLA Toyin, Olorunfoba Samuel, "The Palgrave Handbook of Africa and the Changing Global Order" Volumes 1 & 2, 2022, Springer Nature, 1129p.*

Si vous souhaitez approfondir davantage le contenu des thèmes abordés en cours, ou en apprendre plus précisément sur des sujets plus ou moins liés qui n'y figurent pas, vous pouvez venir me voir en classe ou me solliciter par courriel, il me fera plaisir de vous réorienter vers des ressources utiles (dans la mesure de mes connaissances!).

## CONSIDÉRATIONS SUR L'UTILISATION D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En 2023, l'utilisation de l'intelligence artificielle, encore peu encadrée, change notre quotidien. Dans le monde universitaire en particulier, ces outils peuvent être perçus, lorsqu'ils sont mal utilisés, comme une menace à l'évaluation pédagogique objective, à l'atteinte des objectifs d'enseignement et à la qualité des travaux rendus. Si ces risques existent, je suis persuadé qu'ils peuvent être nuancés. D'une part, je considère que vous avez de votre plein gré choisi ce cours pour acquérir des connaissances et des compétences sur des enjeux qui vous intéressent. Par conséquent, vous avez envie d'être évalué-e là-dessus, et non pas sur votre capacité à réaliser un copier-coller après avoir posé une question à un chatbot. D'autre part, je présume de votre honnêteté intellectuelle, et je ne vais de toute façon pas passer le temps que je consacre aux corrections, donc à votre évaluation, à me demander si vous avez « essayé de tricher » ou non. Je vous demande donc, si vous tenez à utiliser une IA, en premier lieu de me le signaler, en second lieu de l'utiliser uniquement pour vous aider à structurer et guider votre recherche, et non pas pour faire la réflexion intellectuelle à votre place. Vous n'y gagnerez strictement rien, et je ne pourrais pas vous aider à progresser dans la matière.



# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

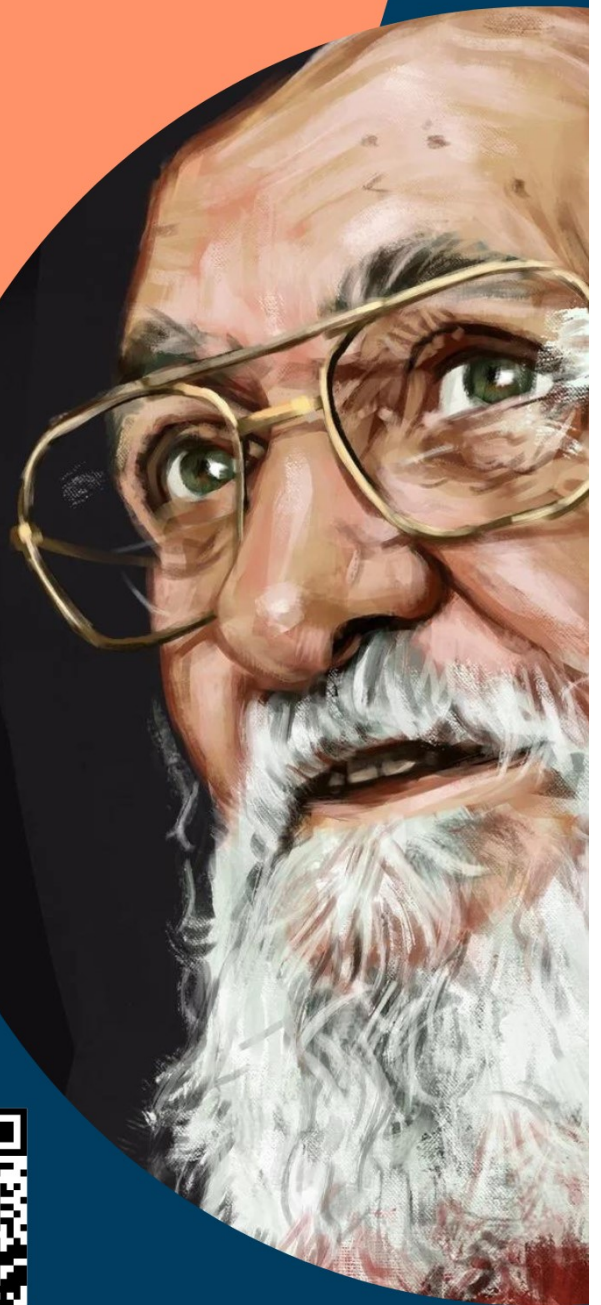
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook :** [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

### Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

**Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

[harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

## **POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)**

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

### **Situation pouvant mener à du harcèlement**

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

**La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.** Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

### **Pour plus d'information :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

[harcelement@uqam.ca](mailto:harcelement@uqam.ca)

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



## Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens ([desbiens.marc-olivier@uqam.ca](mailto:desbiens.marc-olivier@uqam.ca)), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



**Infosphère** est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

*\*Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*